

2014-06-09

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9<sup>e</sup> jour du mois de juin 2014 à 19h30 à la salle du conseil située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1  
Lorne Graham, conseiller #3  
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2  
Marianne Labelle, conseillère #4

Conseillère absente: Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2014-06-09-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier**

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 12 mai 2014
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Signataire pour la nouvelle convention des frais de service 2014 de la Caisse Desjardins
  - 6.2 Modification de la représentante autorisée – clicSÉCUR / clic revenu
  - 6.3 Tournoi de golf Bénéfice – Résidence le Monarque
  - 6.4 Autorisation de signature – offre d'achat par les municipalités de Namur et St-Émile pour une partie du lot 4675105
  - 6.5 Appui municipalité de Plaisance - Fermeture d'un pont par le ministère des Transports du Québec (MTQ)
  - 6.6 Demande d'utilisation du stationnement du bureau municipal – Club vélo plaisirs
  - 6.7 Affichage de candidature pour le poste de journalier
  - 6.8 Soumission – banc pour le camion à ordures
  - 6.9 Soumission – contrat coup-herbe pour le jardin de la relève, le parc et le bureau municipal
  - 6.10 Acquisition de la virée chemin Fany
  - 6.11 Fermeture des barrières rues du Parc et Hôtel de Ville pour la période estivale
  - 6.12 Installation de dos d'âne, rue du Centenaire à la croisée des Peupliers
  - 6.13 Reddition de comptes dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2013
  - 6.14 Demande de la FADOQ Namur/St-Émile - Rénovation et achat pour la salle communautaire pour le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
  - 6.15 Cession de partie de terrain appartenant à la municipalité (route 315 lot 23)
  - 6.16 Don à la FADOQ
- 7.0 Finances
  - 7.1 Rapport des heures cumulées
  - 7.2 Activités financières
  - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 mai 2014
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
  - 10.1 FQM – Budget provincial
  - 10.2 Fête du Canada
- 11.0 Levée de la séance

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adopté à l'unanimité.**

### **3.0 Adoption des procès verbaux**

#### **3.1 Adoption de la séance ordinaire du 12 mai 2014**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2014;

#### **R2014-06-09-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 mai 2014 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4.0 Période de l'assistance**

### **5.0 Informations aux membres du conseil**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

### **6.0 RÉSOLUTIONS**

#### **6.1 Signataire pour la nouvelle convention des frais de service 2014 de la caisse Desjardins**

**ATTENDU** que la caisse populaire a modifié les frais de service 2014 et du service de perception de compte;

**ATTENDU** que la caisse populaire a résilié et remplacé la convention actuelle:

**ATTENDU** que ces frais sont à zéro:

#### **R2014-06-09-03 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, au nom de la municipalité de Namur, les documents requis pour les modifications de frais de service 2014 et du service de perception de comptes

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.2 Modification de la représentante autorisée – clicSÉQR / clic revenu**

**ATTENDU** que la municipalité de Namur, demandeur, est inscrite à ClicSÉQR pour l'utilisation des services offerts par les ministères et organismes participants à ClicSÉQR;

#### **R2014-06-09-04 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, au nom de la municipalité de Namur, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

**QUE** le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription clicSÉQR.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3 Tournoi de golf-bénéfice – Résidence le Monarque**

**ATTENDU** que la Résidence Le Monarque, maison de soins palliatifs, organise un tournoi de golf-bénéfice / brunch;

**R2014-06-09-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** la municipalité de Namur contribue pour un montant de 50.00\$ à titre de don pour la Résidence le Monarque.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.4 Autorisation de signature – offre d'achat par les municipalités de Namur et St-Émile pour une partie du lot 4675105 pour la construction d'une caserne commune**

**ATTENDU** que les casernes d'incendies actuelles des municipalités de Namur et de St-Émile-de-Suffolk sont désuètes et ne satisfont plus aux normes National Fire Protection Association ainsi que les normes de sécurités de la Commission de la Santé Sécurité au travail;

**ATTENDU** que le projet commun de construction d'une caserne pour les deux municipalités permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins opérationnels des deux services municipaux d'incendie tout en respectant la capacité financière des deux municipalités;

**ATTENDU** que la MRC de Papineauville s'est engagée à verser un montant de six mille neuf cents dollars (6900.00\$) provenant du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), afin de soutenir l'acquisition de ce terrain

**ATTENDU** que les deux municipalités veulent faire l'acquisition d'un terrain en commun afin d'y construire une caserne

**ATTENDU** qu'un comité est déjà en place, impliquant des membres des deux municipalités

**R2014-09-06-06 Il est proposé par madame Marianne Labelle**

**QUE** les membres du comité soient et sont autorisés à débiter les négociations avec la propriétaire, madame Carmen Gagnon pour l'acquisition d'une partie de terrain faisant partie du lot 4675105 d'une grandeur approximative de 60000 pieds carrés

**QUE** l'offre d'achat au nom des deux (2) municipalités soit faite pour un montant de 18 000.00\$ pour débiter les négociations incluant les frais d'arpentage et de notaire.

**QUE** dès la réception d'une réponse de madame Carmen Gagnon, le comité fasse rapport au conseil à savoir si la proposition est acceptée par le conseil de Namur:

**QUE** le tout est conditionnel à ce que le projet de construction soit réalisable.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.5 Appui municipalité de Plaisance – Fermeture d'un pont par le Ministère des Transports du Québec (MTQ)**

**ATTENDU** la résolution numéro 05-116-14, adoptée par la Municipalité de Plaisance lors de sa séance du Conseil tenue le 5 mai dernier, relative à la réfection du pont situé sur la route 148 dans la Municipalité en 2016-2017;

**ATTENDU** que le Ministère des Transports du Québec prévoit que les travaux seront échelonnés sur une période de dix-huit (18) mois et qu'ils occasionneront la fermeture complète du pont;

**ATTENDU** que la fermeture dudit pont à toute circulation engendra des conséquences négatives pour l'ensemble des commerçants et des résidents de la Municipalité et de la route 148;

**ATTENDU** que la Municipalité de Plaisance demande au MTQ de trouver une solution de rechange afin de procéder à la réfection dudit pont, en permettant la circulation des automobiles et des véhicules d'urgences;

**ATTENDU** les effets négatifs d'une telle décision sur la région

**R2014-06-09-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** les membres du conseil de la Municipalité de Namur dénoncent le projet de la réfection du pont situé sur la route 148, et plus particulièrement dans la Municipalité de Plaisance tel que proposé par la direction territoriale de l'Outaouais, considérant l'impact sur le développement du territoire ainsi qu'au niveau de la qualité de vie des citoyennes et citoyens du territoire de la MRC;

ET QU'une copie de la présente résolution soit acheminée au MTQ pour considération.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.6 Demande d'utilisation du stationnement du bureau municipal – Club de vélo Plaisirs**

**ATTENDU** le Club Vélo Plaisirs a pour mission de développer le goût du vélo et d'encourager les bonnes pratiques de cyclisme récréatif;

**ATTENDU** que l'une de leurs activités se déroule sur notre territoire les 12 et 13 juillet 2014;

**ATTENDU** que Club Vélo Plaisirs demande la permission de stationner leurs voitures du 12 juillet 9h00 au 13 juillet 2014 15h00 dans le stationnement du bureau municipal;

**R2014-06-09-08 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la municipalité de Namur autorise le Club Vélo Plaisirs à stationner leurs véhicules dans le stationnement du bureau municipal du 12 juillet 9h00 au 13 juillet 2014 15h00;

**Adoptée à l'unanimité**

**6.7 Affichage de candidature pour le poste de journalier**

**ATTENDU** qu'un poste de journalier ou journalier chauffeur s'impose pour répondre au besoin de la municipalité;

**R2014-06-09-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur**

**QU'**un appel de candidature pour le poste de journalier ou journalier soit affiché dans le journal local ainsi qu'au bureau municipal et au bureau de poste dès que possible

**Adoptée à l'unanimité**

**6.8 Soumissions pour un banc pour le camion à ordures**

**Messieurs les conseillers Guy Gauthier et Steve Leggett informent le conseil qu'ils s'abstiennent de voter.**

**ATTENDU** que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour un banc pour le camion à ordures:

- |                                  |            |                          |
|----------------------------------|------------|--------------------------|
| 1. H. Leggett et fils 2000 inc.: | banc :     | 1095.00\$ (taxes en sus) |
|                                  | adapteur : | 129.00\$ (taxes en sus)  |
| 2. Mécanique Chriatian Leclair : | banc :     | 912.39\$ (taxes en sus)  |
|                                  | adapteur : | 83.02\$ (taxes en sus)   |

**R2014-06-09-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la soumission de H Leggett et fils 2000 inc. soit retenue au prix précité.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.9 Soumissions – contrat coupe herbe pour le jardin de la relève, le parc et le bureau municipal**

Cette option a été abandonnée. Une autre option sera choisie

**6.10 Acquisition de la virée du chemin Fany**

**ATTENDU** qu'en l'an 2007, le chemin Fany a été vendu à la municipalité de Namur pour le coût d'un (1.00\$) dollar;

**ATTENDU** qu'une partie de la rue, dont une virée sur le côté nord a été oublié;

**ATTENDU** que monsieur Laurent Quenneville, propriétaire présent de cette petite partie de terrain veut le céder à la municipalité de Namur;

**ATTENDU** que si la municipalité de Namur accepte la cession alors tous les frais de notaire seront assumés par la municipalité;

**R2014-06-09-11 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QU'**un rendez-vous soit pris avec le notaire Jacques Méthot de Saint-André-Avellin

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel, ainsi que madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière, soient et sont mandatés par les membres du conseil de la municipalité pour signer tous les documents notariés et légaux reliés à la transaction ci-haut mentionnée.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.11 Fermeture des barrières rues du Parc et Hôtel de Ville pour la période estivale**

**ATTENDU** que pour assurer la sécurité des jeunes enfants, les barrières sur la rue du Parc et Hôtel de Ville seront installées durant la période estivale soit de la fin juin à la fin août;

**R2014-06-09-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne**

**QUE** le surintendant de la voirie installe les barrières pour la période estivale;

**QUE** le service des incendies en soit avisé;

**Adoptée à l'unanimité**

**6.12 Installation de dos d'âne, rue du Centenaire, au coin des Peupliers et rue de la Forge, coin des Pins**

**ATTENDU** que certains usagers de la rue du Centenaire et de la rue de la Forge ne font pas leur arrêt obligatoire;

**ATTENDU** que le risque d'accident est accru;

**R2014-06-09-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** la municipalité de Namur installe des dos d'âne avant les arrêts obligatoires de la rue du Centenaire, au coin de la rue des Peupliers, ainsi que la rue de la Forge, coin des Pins;

**QU'**une signalisation adéquate soit installée afin d'en aviser les usagers

**Adoptée à l'unanimité**

**6.13 Reddition de comptes dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2013**

**ATTENDU** que le ministère des Transports a versé une compensation de 43 998.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU** que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU** qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**Pour ces motifs**

**R2014-06-09-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la municipalité de Namur informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.14 Demande de la FADOQ Namur/St-Émile-de-Suffolk - Rénovation et achat pour la salle communautaire pour le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

**ATTENDU** que la salle communautaire de Namur est désuète et qu'elle ne satisfait plus aux besoins de nos aînés;

**ATTENDU** que la FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk désire améliorer la salle communautaire afin de satisfaire à leur besoin

**ATTENDU** que la FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk désire faire une demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – projets communautaires 2014-2015;

**R2014-06-09-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** le conseil municipal de Namur appui la FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk dans leur démarche auprès du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

**QUE** le conseil municipal de Namur autorise FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk à aller de l'avant dans leur projet de rénovations ainsi que les achats de la salle communautaire lors de l'obtention de la subvention

**Adoptée à l'unanimité**

**6.15 Cession de partie de terrain appartenant à la municipalité (route 315 lot 23)**

Aucune décision n'a été prise quant à cette demande. Cette résolution sera remise à une réunion ultérieure.

**6.16 Don à la FADOQ Namur/St-Émile-de-Suffolk**

**ATTENDU** que la FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk désire améliorer la salle communautaire afin de satisfaire à leur besoin

**R2014-06-09-16 Il est proposé par madame Marianne Labelle**

**QU'UN** montant de 5000.00 \$ soit remis à titre à la FADOQ Namur / St-Émile de Suffolk

**Adoptée à l'unanimité**

**7 Finances**

**7.1 Rapport des heures cumulées**

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

**7.2 Activités financières**

Le rapport des activités financières n'a pas été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

**7.3 Approbation des comptes fournisseurs**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2014 totalisant un montant de 53 555.63\$.

**R2014-06-09-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 53 555.63\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adopté à l'unanimité**

**8 Seconde période de l'assistance**

**9 Varia**

**10 Correspondances diverses**

**10.1 FQM – Budget provincial**

**10.2 Horaire de la fête du Canada**

**11 Levée de la séance**

**R2014-06-09-18 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la séance soit levée à 21h45

**Adopté à l'unanimité**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière